

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures » minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 49 — — Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

8 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Posté, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On assure que le gouvernement des États con-
fédérés du Sud de l'Amérique prépare un mémo-
randum à l'Europe; que dans ce document il
établira d'une manière péremptoire que le Nord
a entrepris une guerre sans issue possible, puis-
qu'il est incapable de faire la conquête des États
séparatistes; qu'en conséquence, il propose une
séparation amiable, offrant de faire les conces-
sions que réclame la civilisation moderne.

(Patrie.)

Nous apprenons que le général Scott, ancien
général en chef de l'armée du Nord, a quitté Pa-
ris, pour retourner en Amérique.

On nous assure, mais nous ne répétons ce
bruit que sous toute réserve, que le brusque dé-
part du général est attribué à des dépêches pres-
santes venues de Washington.

Le *Morning-Post* dit que si la guerre était dé-
clarée, l'Angleterre commencerait par reconnai-
tre l'indépendance des États confédérés, avec
lesquels elle conclurait probablement une al-
liance. Après la guerre, l'Angleterre demanderait
une indemnité aux États-Unis.

Le *Daily-News* annonce que le général Scott
s'est embarqué pour New-York; il avait eu mardi
une conférence avec le prince Napoléon. Le gé-
néral Scott serait chargé de communiquer à M. Lin-
coln le désir de l'Empereur de faire pour le
mieux, afin d'amener le différend à une solution
favorable. — Havas.

Nous avons reçu une dépêche de Boston du 24
novembre; à cette date, le *San Jacinto* était tou-
jours sur rade, et son commandant avait reçu de
M. Welles, secrétaire d'Etat de la marine à Was-
hington, une lettre de félicitations sur sa conduite
dans l'affaire du *Trent*.

La corvette de charge *Orione*, de la marine
française, était arrivée dans le port, et notre pa-
villon avait été accueilli de la manière la plus
sympathique par la population. (La Patrie.)

Dans la séance du 11 de la chambre des députés
italiens, le président donne lecture d'une dé-

pêche télégraphique du général La Marmora, qui
déclare n'avoir jamais écrit de rapports ni parlé
contre la politique du gouvernement, et n'avoir
pas exprimé l'intention de donner sa démission.
On discute longuement sur plusieurs ordres du
jour présentés. La clôture est enfin votée.

L'ordre du jour suivant, accepté par le ministère,
est mis aux voix :

« La chambre confirme les vœux du 27 mars,
« qui déclarent Rome capitale de l'Italie, et elle a
« la confiance que le gouvernement s'appliquera
« avec empressement à compléter l'armement na-
« tional, l'organisation du royaume, une efficace
« protection des personnes et des propriétés.
« Elle prend acte aussi des déclarations du mi-
« nistère, relatives à la sûreté publique, au
« choix de fonctionnaires honnêtes, capables et
« patriotes, à la réorganisation de la magistra-
« ture, au plus grand développement des tra-
« vaux publics, de la garde nationale, et de
« toutes les autres mesures qui peuvent procurer
« le bien-être aux provinces méridionales, et
« passe à l'ordre du jour. »

Le vote a lieu. L'appel nominal constate 232
voix pour et 79 contre. Six membres se sont ab-
stenus. M. Rattazi a voté en faveur de l'ordre du
jour. — Havas.

La situation à Naples ne s'améliore point. On
s'en convaincra en lisant le résumé suivant d'une
lettre datée de cette ville le 6 de ce mois :

L'ex-procureur du roi de la province de la Terre
de Labour, M. Raffaele Santanella, a été chargé,
depuis le 1^{er} de ce mois, des fonctions de ques-
teur ou de préfet de Naples. Il vient de publier
un manifeste qui a été affiché dans tous les quar-
tiers. Après un pressant appel à la concorde, le
nouveau questeur a fait l'éloge du général La
Marmora, de la garde nationale, de la jeunesse
studieuse et de la population de Naples. M. San-
tanelli termine en invoquant l'appui de tous les
bons citoyens pour réussir dans ces difficiles fon-
ctions.

Si, depuis quinze mois, il n'y a pas de sécurité
dans les rues de Naples, ce n'est point faute de
questeurs et de préfets de police. Dans ce court
intervalle, on ne compte pas moins de dix de ces

fonctionnaires. Nous avons eu d'abord M. Libo-
rio Romano, puis MM. Farina, Bardari, Chiola,
de Honestis, de Clasio, avec le litre de préfets
de police; ensuite, MM. de Nardis, Tajani,
Aveta, et aujourd'hui M. Santanelli, questeurs.
Ils n'ont pas, en moyenne, conservé plus de qua-
rante-deux jours leurs fonctions; la plupart n'ont
pas même eu le temps de connaître et d'appré-
cier leur personnel.

Ce ne sont pas seulement les églises et les ma-
gasins qui sont dévalisés, les voleurs visitent
aussi les chantiers de la marine et les arsenaux.
Après le combat de Castelluccio, un chiaïvotiste,
fait prisonnier, a révélé que les compagnons de
Chiavone recevaient des fusils et des munitions
de Naples. Il a ajouté qu'en ordonnant une
enquête à l'arsenal, on n'y trouverait plus deux
canons de montagne, qui avaient été envoyés
au chef de bande. A la suite de cette révélation,
le colonel Muratti, commandant de l'arsenal mi-
litaire, a été arrêté. Une vérification a eu lieu;
on a constaté la disparition de deux canons et
d'un certain nombre de fusils et de revolvers.
Jeudi, le colonel Muratti a été mis en liberté après
quelques jours de détention.

Notre correspondant annonce aussi que des
perquisitions ont été opérées le même jour dans
le quartier de la Vicaria. On y a découvert, ca-
chés dans une remise, quantité de fusils et de sa-
bres ayant appartenu à l'ancienne armée napolit-
taine. Ces armes ont été consignées le lendemain
à la préfecture; ainsi que 6,000 paquets de car-
touches. Le propriétaire du local a été arrêté.
Dans le Vicolo Mondragone et près du pont de
Chiaja, on a saisi également un dépôt de fusils
et deux caisses d'armes prohibées.

On attendait avec impatience à Naples l'arrivée
du chevalier Monale, l'un des plus habiles admi-
nistrateurs du Piémont. Il est chargé par le mi-
nistre de l'intérieur d'inspecter les administra-
tions des provinces méridionales et de signaler
tous les abus. Le chevalier Monale sera accompa-
gné de plusieurs secrétaires. Il aura, dit-on, des
pouvoirs assez étendus pour statuer sur toutes
les questions locales qui n'ont pas besoin d'être
sanctionnées par des décrets royaux. Le chevalier

FLEULETON

SOUVENIRS DE SUISSE.

LIBBETH.

NOUVELLE.

(Suite.)

— Sans doute, cher comte, répondis-je; mais per-
mettez-moi de me retirer. Le soleil ardent d'aujourd'hui
m'a causé un violent mal de tête et, je crois, un peu de
fièvre; j'ai grand besoin de repos, et je pense qu'au lieu
de franchir avec vous la Wengernalp, je ferai bien de
retourner directement à Meyrenghen et de vous y pré-
céder de vingt-quatre heures.

Le comte, très-surpris, me regarda fixement.

— Je devine votre pensée, monsieur le comte; notre
amitié est bien nouvelle; mais vous devriez me juger in-
capable de la trahir. Avant d'arriver à Meyrenghen, je
n'avais d'autre désir que de contribuer à vous rendre au
bonheur dont vous étiez si digne, et qui, pour vous, sem-
blait être à jamais perdu! Depuis que ce bonheur s'offre
à vous, ma pensée constante est de le voir s'accomplir.

— Pardon! mille fois pardon! me dit-il en me ser-
rant la main; mais, vous ne devez pas l'ignorer, l'amour

est ombrageux, et vous êtes bien fait pour m'alarmer.

Je souris, à mon tour, et, jugeant le moment favora-
ble, j'ajoutai :

— D'ailleurs, comte, s'il faut tout vous dire, j'ai une
mission à remplir.

— Et quelle mission, grand Dieu!

Je lui appris alors mon entretien avec M^{me} de Merval,
et la promesse que je lui avait faite; le comte s'écria
plein de joie :

— Bonne sœur, excellente sœur! ah! je veux la re-
voir avant de retourner en Prusse.

— Gardez-vous-en bien! vous vous croiseriez peut-
être en route. Laissez-moi diriger cette affaire à son dé-
but; j'ai pour moi le sang-froid que vous n'avez pas. Je
vais retourner à Meyrenghen. Je reverrai Libbeth; je
l'observerai mieux que vous n'avez pu le faire, et du re-
gard d'un ami; je lui annoncerai votre prochain retour,
auquel, du reste, elle s'attend, et je lui ferai vos excuses
avant que vous les lui fassiez vous-même.

— Oh! mon cher ami, dites lui bien...

— Reposez-vous sur moi de ce qu'il faut lui dire. Je
la verrai en présence de sa tante. Je ferai causer adroi-
tement la maîtresse de l'hôtel. J'irai voir le pasteur et sa
femme, et si, comme j'en suis presque certain, les divers
renseignements que j'aurai recueillis sont favorables, j'é-

crirai à M^{me} de Merval; vous lirez ma lettre à votre arri-
vée et je la ferai partir aussitôt.

Votre sœur, je n'en doute pas, se hâtera d'accourir à
Meyrenghen. Nous serons partis alors; car il ne faut pas
que Libbeth sache que vous êtes le frère de M^{me} de Mer-
val. Enfin, j'ai mon plan; laissez-moi faire.

— Ah! me dit le comte en m'embrassant, quoi qu'il
arrive, je suis votre ami pour toujours!

— Et moi le vôtre, monsieur le comte! Calmez-vous
et comptez sur moi; bonne nuit!

X.

De Grindelwald à Lauterbrunn, la distance n'est pas
grande. Nous y étions le lendemain au matin de bonne
heure; aussitôt après le déjeuner, on devait partir pour
la Wengernalp et moi pour Interlaek et Meyrenghen.
Ludwig vint prendre mes ordres; je lui dis mon indis-
position prétendue et que j'allais me reposer à Meyren-
ghen, où nous nous retrouverions. J'allais lui payer en
totalité la course convenue, quand le colonel m'arrêta.

— Ludwig, lui dit-il, vous êtes un excellent guide et
M. de C... se loue beaucoup de vous. Sa santé l'oblige,
pour ce voyage, à renoncer à la Wengernalp et au Fau-
lhorn; mais je serai charmé de vous avoir avec moi; je
doublerai la retribution promise.

Bianchi était également attendu de Turin ; il est chargé d'une mission analogue par le ministre de l'agriculture et du commerce. C'est par les provinces des Abruzzes que le chevalier Monale commencera son inspection.

On assurait à Naples que le général de Goyon, qui commandait la province de Terre de Labour, avait reçu une dépêche du général de Goyon, l'invitant à se mettre d'accord avec les officiers qui commandent les troupes françaises près des frontières napolitaines pour réprimer l'insurrection. Le général Cadorna, commandant territorial des Abruzzes, informé de cette bonne nouvelle, qui a rempli de joie les malheureuses populations menacées sans cesse par ces bandes, s'est rendu tout de suite à Avezzano pour se concerter aussi avec les officiers français. Tous les mouvements des insurgés seront désormais signalés par les troupes françaises et italiennes réciproquement.

De la Basilicate il n'était pas arrivé des nouvelles très-importantes. On savait seulement que les insurgés, poursuivis par la troupe, s'étaient divisés en plusieurs bandes, que commandaient Borgès, Langlois, Ninco Niuco et Crocco. Le plus grand nombre des insurgés est réfugié dans l'immense forêt de Montecchio.

Sur les confins des Etats romains, les soldats du 43^e de ligne ont fait une battue sur la montagne de Pastena. Ils se sont emparés de trois insurgés, qui, s'étant réfugiés et barricadés dans une chapelle, faisaient de là un feu très meurtrier sur la troupe. (La Patrie.)

On mande de Pesth, le 11 décembre, que le vice-palatin et le commissaire de sûreté du comitat de Héves y ont été amenés, chargés de chaînes, pour être traduits devant un conseil de guerre. On assure en outre que le premier palatin, comte Szaparry, est mis en accusation. — Havas.

D'après les correspondances particulières de Constantinople du 4, la misère serait extrême dans la ville. La dépréciation du papier-monnaie va en augmentant. Le livre turque est montée soudainement à 225 piastres, plus du double de sa valeur. Le pain et les denrées ont triplé de prix et les recettes du trésor diminuent rapidement. Les recettes de la douane de Galata ont été presque nulles la semaine dernière. Cependant le *Journal de Constantinople* fait un tableau optimiste de la situation. — Havas.

D'après des nouvelles de Pékin, du 13 octobre, arrivées à Saint-Petersbourg, il paraît que les appréhensions au sujet des relations des puissances européennes avec la Chine, que le changement de gouvernement avait fait naître, ne sont pas fondées.

Le prince Kong, chef du parti ami de l'Europe, s'est rendu à Jehu, près de l'empereur, malgré les contr'ordres qu'il avait recus. Il est de retour à Pékin, très satisfait des résultats de son voyage.

La cour est attendue prochainement dans la capitale. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le *Moniteur* publie un décret dont la haute im-

Tout cela, dit en français, me montra clairement où le colonel voulait en venir ; il prenait Ludwig pour le faire causer, et, sans nul doute, Ludwig lui apprendrait sa naissance et celle de Lisbeth, comme il l'avait fait pour moi-même. Je regrettai vivement alors ma reticence de la veille et voulus y remédier sur-le-champ. Je pris le colonel à part.

— Cher comte, lui dis-je, j'ai réfléchi en venant de Grindelwald ici ; je vous ai caché momentanément hier au soir une circonstance bien importante pour vous ; je voulais vous la taire jusqu'à notre retour à Meyrenghen et vous laisser lutter jusque-là contre les difficultés de votre position, j'espérais, comme je le suis encore, que les obstacles sont les plus grands stimulants de l'amour. Mais je vous vois si bien épris que c'est là une précaution inutile. Je veux, avant de vous quitter, vous mettre tout à fait à l'aise : apprenez donc que Ludwig et sa sœur Lisbeth sont les enfants orphelins du colonel suisse Frantz Müller.

Le colonel, après avoir commandé un régiment au service de France, revint, lors de la révolution, servir honorablement son pays ; puis il prit sa retraite et vint habiter Meyrenghen où il était né ; il y épousa une jeune parente et eut Ludwig et Lisbeth. Bientôt après sa jeune femme mourut ; il la suivit de près au tombeau,

portance ne sera méconnue par personne. L'Empereur a décidé qu'à l'avenir tous les décrets autorisant ou ordonnant des travaux ou des mesures quelconques pouvant avoir pour effet d'ajouter aux charges budgétaires, ne seront soumis à sa signature qu'accompagnés de l'avis du ministre des finances.

— Le bulletin du *Moniteur* s'exprime en ces termes sur les travaux de la commission nommée par le Sénat pour examiner le projet de sénatus-consulte.

« La tâche de la commission, dit le *Moniteur*, est assez avancée pour qu'on espère que S. Exc. M. Troplong, rapporteur de la commission, puisse présenter son rapport au Sénat lundi prochain. Dans ce cas, on suppose que la discussion pourrait bien s'ouvrir mercredi ou jeudi et se terminer à la fin de la semaine.

» On annonce comme probable l'ouverture de la session législative pour la dernière quinzaine du mois de janvier. »

— Une lettre écrite de Ténériffe, le 30 novembre, nous apprend que la frégate à vapeur le *Montezuma*, commandant Russel, était partie la veille pour la Guadeloupe, en compagnie des transports qui étaient restés sur rade.

Ces bâtiments, après avoir embarqué des troupes et du matériel, rallieront le pavillon du contre-amiral Jurien de la Gravière à la Martinique, d'où l'escadre française tout entière partira pour se rendre à la Havane, point de réunion des escadres alliées.

— A Naples, a paru le rapport du directeur de l'Observatoire sur le Vésuve. Depuis le 7, les aiguilles de l'appareil Lament signalaient une perturbation. Le lendemain, le sismographe électromagnétique a signalé un frisson continu du sol avec des secousses de tremblement de terre. Le 8, à quatre heures, s'est ouverte une large crevasse sur la lave de 1794, à quelques kilomètres au-dessus de Torre del Greco ; il en sortit d'abord de la fumée et de la cendre, puis de la lave en morceaux ; enfin de la lave coulante, qui a dévasté la colline et enfoué plusieurs maisons. Vers minuit, la lave cessa. Le 9, dans la matinée, de nouvelles bouches inférieures ont recommencé à vomir de la fumée, des pierres et de la cendre. La bouche supérieure continue aujourd'hui encore à lancer des cendres, mais faiblement.

On ne peut pas prévoir les désastres qui peuvent arriver. L'issue du cratère principal pourra épargner le village, mais dans Torre del Greco le sol restera tout crevassé. 6.000 habitants ont émigré et se sont réfugiés dans les environs. »

CHRONIQUE LOCALE.

Nous empruntons à la *Gazette des Tribunaux* des détails sur une exécution militaire qui devait avoir lieu mercredi dernier à Paris. — Ce récit, qui était déjà connu de quelques personnes dans notre ville, a causé la plus vive émotion. Le pauvre malheureux qui devait être exécuté avait épousé M^{lle} Jaleau, de Saumur.

M^{me} Dubois-Jaleau est partie pour Paris. Espérons qu'elle aura obtenu pour son époux une commutation de peine.

laisant aux soins de sa sœur Ketty ses deux pauvres petits enfants sans fortune. Maintenant, comte, vous savez tout, absolument tout !

Le comte, dont les exclamations m'avaient soudainement interrompu, me répondit ivre de joie : — Ah ! mon cher C..., pourquoi ne m'avoir pas dit cela hier au soir ? Quelle mauvaise nuit, quels tourments vous m'eussiez épargnés !

— J'ai eu tort ; maintenant, ma faute est réparée ; mais, croyez-le bien, mon cher comte, vous n'eussiez pas dormi davantage. Il faut, avant de vous quitter, que je vous fasse deux recommandations importantes. Vous prenez Ludwig avec vous pour le faire parler ; mais, au nom du ciel, prenez garde de trop causer vous-même ! Que Ludwig ne se doute pas de votre amour pour sa sœur ; cela pourrait nous créer des difficultés ; et, si vous savez être discret, tout marchera de soi-même. Surtout, ne dites mot à Ludwig de M^{me} de Merval ; qu'il ne sache pas que votre sœur est à Berne, car elle va certainement accourir à Meyrenghen. Soyez réservé, prudent, je vous prie ! Contenez votre joie et votre amour, et tout ira bien... Maintenant, au revoir et bon voyage !

Tous monterent à cheval, le comte, les Anglais et les Anglaises. Du salon de l'hôtel, je les vis gravir sous un soleil brûlant, mais non sans regret, le chemin rocailleux de la Wengernalp. Je repris courage en songeant

« Dans la journée de mercredi, un mouvement inaccoutumé se produisait dans toutes les casernes de Paris ainsi que dans les forts : on venait de recevoir la nouvelle que le lendemain matin une exécution militaire devait avoir lieu au Polygone.

» Les ordres étaient donnés pour que, bien longtemps avant le jour, les troupes commandées se missent en marche pour être rendues avant huit heures à Vincennes, sur le terrain du Polygone.

» Le condamné qui allait subir le dernier supplice était le nommé Jules Dubois, condamné par le conseil de guerre à la peine de mort, comme coupable de tentative d'assassinat et de voies de fait envers le sergent Muller. Le crime imputé à ce militaire, qui avait frappé son supérieur d'un coup de baïonnette, avait paru tellement grave, que, sur le rapport transmis à l'autorité supérieure, il avait été décidé que la justice aurait son cours.

» C'est par suite de cette décision que les ordres d'exécution avaient été donnés. Le malheureux condamné, détenu à la Maison de Justice militaire, ignorait qu'il fût si près de son dernier jour ; il paraît même qu'il espérait une commutation de sa peine. Voici la lettre qu'il écrivait à ce moment même à sa femme et à son fils :

» Paris, ce 4 décembre 1861.

» Ma chère A....

» Tu m'as demandé quelle était ma condamnation ; j'ai été condamné à la peine de mort ; je te demande pardon du mal que je te fais ; adieu.

» Ma chère A..., élève notre fils dans la crainte de Dieu et l'amour de sa mère. Adieu ! et pardonne-moi.

» Ton malheureux époux,
» Dubois Jules. »

» A la suite de cette première lettre, le condamné écrivait à son fils :

» Mon cher fils.

» Je te recommande d'être toujours obéissant à ta mère ; ne lui désobéis jamais, car les enfants qui abandonnent leurs parents sont abandonnés de Dieu.

» Ecris-moi, je t'en prie ; donne-moi de tes nouvelles ; demande la permission à ta mère qu'elle te laisse m'écrire.

» Embrasse bien ma bonne tante G... pour moi.

» Ton malheureux père,
» Dubois Jules.

» P. S. — J'espère être commué, et j'irai sans doute dans les colonies ou en Afrique ; aussitôt que je saurai ma destination, je vous écrirai pour que vous sachiez où m'écrire. »

» Pendant que l'agent principal de la Maison de Justice militaire donnait, en ce qui le concernait, les ordres dans l'intérieur de la prison, l'un des sergents surveillants venait déposer sur le bureau de M. Bourgeois, l'agent principal, la lettre que nous venons de reproduire. Ce fonctionnaire apprenait, pour la première fois, que Dubois était marié et père de famille ; c'était un secret que ce militaire avait gardé même lorsqu'il était entré au service militaire comme appelé par

au service que j'allais rendre au colonel. Je descendis et demandai un char. En attendant qu'il fût prêt, j'allai voir le Staubach, à quelque pas de l'hôtel. Cette cascade tombe perpendiculairement d'une grande hauteur ; la roche est à pic et rien n'interrompt la chute. L'eau se divise en myriades de gouttelettes, et ressemble à un nuage de poussière ; de la son nom. Mais quand le soleil l'éclairait, il semble la changer en une pluie de diamants. Tout près de la chute je ramassai une agate taillée en forme de cachet ; elle portait l'empreinte d'un renard très-bien gravé et elle avait sans doute été perdue par un chasseur anglais.

XI. (L'ouvrier suisse.)

Je montai en char découvert et pris la vallée de Lanterbrunn, l'une des plus pittoresques de la Suisse ; à deux cents pas de l'hôtel, un garçon courut après moi en me criant d'une voix essoufflée : Silberhorn ! Silberhorn ! Je me retournai et je vis mon homme, le bras tendu, qui me montrait, sur la Yung-Frau, le glacier d'argent dans tout son éclat. Le soleil y donnait en plein, ce qui n'arrive qu'à certaines heures, à cause de l'ombre de la montagne. Je fis arrêter quelques instants pour contempler ce beau spectacle, puis je continuai ma route, après avoir récompensé mon coureur.

Bientôt de pauvres petites filles, aux pieds nus et à

le tirage au sort. Cette révélation émut l'agent principal, qui, voyant arriver M. l'abbé Profillet, aumônier des prisons, lui annonça que l'homme qu'on allait fusiller était marié et avait un enfant. « Je le sais, dit l'abbé Profillet. M. l'abbé Bouin, curé de son village, m'en a positivement informé. La femme de Dubois existe et son enfant également. »

Sur cette affirmation si positive, M. l'agent principal se rendit immédiatement au cabinet de M. le commissaire impérial, et rencontrant M. le capitaine Pichon, son substitut, il lui communiqua la découverte qu'il venait de faire, en lui faisant remarquer que l'exécution commandée allait faire une veuve et un orphelin.

M. le commandant Delattre, commissaire impérial, fut d'avis qu'il fallait sans retard appeler l'attention de M. le maréchal Magnan, commandant la première division, sur cette circonstance, et demander s'il n'y aurait pas lieu de surseoir à l'exécution. M. le capitaine Pichon se chargea de porter lui-même la lettre à M. le maréchal. Mais les ordres primitifs ayant été donnés par M. le ministre de la guerre, il fallait en référer à Son Excellence. Les heures s'écoulaient rapidement, et déjà l'on pouvait compter les derniers instants du condamné.

Ce fut alors qu'encouragé par l'agent principal, M. l'abbé Profillet, continuant sa mission d'humanité, se rendit auprès de M. le maréchal. Mais cette première démarche fut sans succès; M. l'abbé devait, lui dit-on, s'adresser à M. le ministre de la guerre. Néanmoins que son zèle, le vénérable aumônier se transporta au ministère de la guerre, pour solliciter un sursis; il fut reçu par les aides-de-camp du ministre absent, qui lui conseillèrent de retourner auprès de M. le maréchal commandant la division, lequel pouvait, sans rien préjuger, surseoir à l'exécution en retirant les ordres qu'il avait donnés ou fait donner par le général commandant la place de Paris.

Il était près de huit heures lorsque M. l'aumônier revint à la Maison de Justice militaire, désespérant du succès de sa mission toute volontaire et spontanée. Il demanda à voir le condamné Dubois, et, sans lui rien dire de ce qui se passait, il se mit en prières avec lui. Puis il se retira peu d'instants après, en lui serrant la main et lui disant au revoir.

M. l'aumônier fut abordé par M. Bourgeois, agent principal, et comme celui-ci le vit péniblement affecté, il lui dit : « La subordination militaire ne permet pas à l'autorité inférieure d'insister auprès de l'autorité supérieure; mais vous, monsieur l'abbé, avec votre ministère sacré, vous qui avez fait la campagne de Crimée et qui portez la croix de la Légion d'Honneur, vous pouvez vous présenter de nouveau, et vous serez parfaitement accueilli, surtout étant appuyé par la dépêche que M. le commandant Delattre, commissaire impérial, a adressée à M. le maréchal. »

Sur ces entrefaites, arriva M. le capitaine Lepage, substitut près le 1^{er} conseil de guerre, délégué pour annoncer au condamné Dubois qu'il avait été décidé que le jugement recevrait son exécution le lendemain au Polygone de Vincennes, et qu'il eût dès lors à se préparer à la mort. M. l'aumônier, après avoir conféré quelques instants avec M. le substitut, se détermina à faire

une nouvelle tentative auprès de M. le maréchal commandant le 1^{er} corps d'armée.

Ainsi qu'il pouvait s'y attendre, M. l'abbé Profillet ayant été reçu par un aide-de-camp, auquel il fit part de la démarche qu'il avait faite au ministère, fut admis dans le salon de M. le maréchal, dont l'accueil bienveillant lui fut de bon augure. La conversation qui s'engagea ayant été entendue par M. le maréchal Canrobert, celui-ci s'approcha et appuya vivement auprès de M. le maréchal commandant en chef du 1^{er} corps d'armée la demande de sursis qui lui était adressée.

M. le maréchal Magnan appela alors un de ses aides-de-camp et l'invita à préparer l'ordre de sursis, qui fut immédiatement signé par le maréchal et envoyé au général commandant la place de Paris.

A onze heures du soir, le sursis parvenait à l'hôtel des Conseils de guerre. Des plantons furent expédiés pour en apporter l'avis à M. le commandant Delattre, commissaire impérial, et à M. le lieutenant Decousy, de la garde de Paris, délégué par le conseil de guerre pour assister, conformément au Code de l'armée, à l'exécution du condamné et figurer à l'acte de décès comme représentant l'autorité militaire.

Le général commandant la place de Paris fit partir immédiatement plusieurs estafettes pour notifier à tous les chefs de corps le contre-ordre qu'il venait de recevoir.

Le ministre de la guerre, informé de ce sursis et des causes qui y avaient donné lieu, en a référé à l'Empereur à Compiègne.

C'est à tort que, sur la foi d'un journal du matin, plusieurs journaux du soir ont annoncé qu'une dépêche télégraphique était arrivée au moment où on allait annoncer au condamné que sa dernière heure était arrivée. Aucune dépêche de ce genre n'est encore parvenue à l'autorité supérieure militaire.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Naples, 11. — Torre-del-Greco est plus que jamais menacé. Dans la nuit, les secousses ont continué. Les crevassees sont devenues de véritables gouffres; des maisons s'écroulent. Il faut renoncer à les étayer, le sol étant mobile. Les communications sont interrompues de tous côtés, une grande perturbation a lieu dans la nature : on assure que la mer s'est retirée de 50 mètres.

Canton, 31 octobre. — La situation du Japon n'est pas satisfaisante. Les représentants européens attendent des instructions de leurs gouvernements. Les rapports des légations étrangères à Peking sont satisfaisants. — Havas.

TRAVAUX PUBLICS.

Hospice de Montreuil-Bellay.

ADJUDICATION D'UNE MAISON DE FERMIER.

Le maire de la commune de Montreuil-Bellay prévient les entrepreneurs de travaux publics que le mercredi 15 janvier 1862, à midi, il sera procédé en l'une des salles de l'Hospice de Montreuil-Bellay, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la construction d'une maison de fermier, au lieu dit de Gachère, commune de Passavant, dont la dépense est évaluée à 4,980 fr.

peine vêtues, se mirent à courir le long de mon char en m'offrant des fraises dans de tout petits paniers. Heureusement j'avais fait une ample provision de batz et je les renvoyai contentes.

Je suivais le cours de la Lutchine noire, torrent sorti d'une montagne au-dessus de Lauterbrunn, et je descendais rapidement cette vallée étroite et profonde, dont les bords escarpés sont couverts de sapins. A l'embranchement de la vallée de Grindelwald, je vis le confluent des deux Lutchines; la blanche descend des glaciers de Grindelwald et se jette dans la noire. Les torrents réunis roulent alors leurs eaux confondues, bondissent sur les quartiers de roche tombés dans leur lit et coulent vers le lac de Brientz. La vallée devient de plus en plus sauvage. D'énormes rochers, sur lesquels sont cramponnés des sapins gigantesques, semblent prêts à couler sur vos têtes. L'ombre est partout, et c'est à peine si quelques rayons de soleil peuvent la pénétrer.

Enfin, la vallée s'élargit, s'aplanit, et bientôt les habitations et les cultures commencent. A gauche, sur un mamelon couvert de mélèzes, on découvre les débris d'un vieux castel seigneurial. Au bas est le village des vassaux; le village a survécu; le castel n'offre plus que des ruines.

Là s'ouvre la plaine d'Interlak; bien cultivée, elle est

plantée d'arbres fruitiers, et surtout de ces grands poiriers qui ne trouvent nulle part aussi bien leur terrain que dans les vallées de la Suisse. Ils étaient chargés de ces bonnes petites poires qui figurent, en compote, au dessert de tous les hôtels.

Je me serais arrêté volontiers à Interlak pour voir un peu ce charmant village, mais j'avais hâte d'arriver à Meyrenghen avant le souper, pour ne pas manquer la venue de Li-beth. Je me rendis donc au lac de Brientz, et j'y trouvai les mêmes bateliers qui nous avaient déjà conduits.

Je passai près de l'île des Lapins, mais la galerie du chalet était déserte. En revanche, nous croisâmes un bateau monté par cinq jeunes filles. Deux ramaient et trois chantaient, celle du gouvernail comprise. Leurs chants fort justes, mais un peu tristes, produisaient un effet singulier et mélancolique sur ce lac solitaire qu'attristaient encore à cette heure les grandes ombres des montagnes. A la hauteur de leur bateau, j'applaudis et j'envoyai aux batelières un baiser sur l'aile du vent. De grands éclats de rire furent leur réponse; puis, recommençant à chanter, elles s'éloignèrent dans la direction d'Interlaken.

(La suite au prochain numéro.)

Pour prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges, s'adresser à M. Patouille, notaire à Montreuil-Bellay, l'un des administrateurs de l'Hospice.

Le maire, président de la commission,
(621) GANNE.

L'ACADÉMIE de l'Industrie française dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les RHUMES, enrrouements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. (Médaille d'or en 1845). La PATE PECTORALE DE GEORGÉ, d'Epinal, se fabrique à Paris, 28-30, rue Taitbout. — Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'étranger. (554)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Les préoccupations, loin de s'effacer, sont toujours assez vives. Le mouvement d'affaires s'en ressent, il reste circonscrit dans d'étroites limites.

Comme la cote de Londres exerce, en ce moment, une influence prépondérante sur notre marché, une forte dépréciation des fonds anglais a déterminé la chute assez lourde de nos valeurs. Les transactions se sont ensuite restreintes de plus en plus : il semble que l'abstention soit adoptée comme règle de conduite, surtout de la part des acheteurs.

Le 7 décembre, a été détaché le coupon solennel sur le 3 0/0, qui, à terme, se cote à 67.70, et à 67.50 au comptant.

Les actions de la Banque de France sont fermes à 29 70. — Les cours du Crédit mobilier ont éprouvé une dépréciation analogue à ceux de la rente. Il en a été de même des actions de Chemins de fer.

Les actions du Crédit foncier se tiennent à 1200. Les obligations foncières 4 0/0 sont recherchées à 480 et celles 3 0/0 à 460. Mais, comme d'habitude, les détenteurs ne se dessaisissent pas de ces valeurs à l'approche du tirage trimestriel, qui aura lieu le 23 décembre, et dont les lots importants ont, à juste titre, un puissant attrait. Les prêts qu'effectue le Crédit foncier continuent à augmenter d'une manière sensible, et leur progression croissante est une preuve de la puissance de cette institution, et des services sérieux qu'elle rend au pays.

Les obligations communales du Crédit foncier sont demandées à 452 50. Lundi a eu lieu l'ouverture de l'émission à la seconde série de ces obligations.

Les demandes portent principalement sur les petites coupures ou cinquièmes : c'est la première fois, depuis la dernière loi sur la commandite, que des valeurs inférieures à 100 fr. présentant, comme celles-ci, toute garantie, ont été offertes à l'épargne.

L'idée mise pour la première fois en pratique, à propos de la souscription aux obligations de la Société houillère de Don, reçoit un accueil favorable. On apprécie l'importance de l'entreprise qui a pour objet l'exploitation de gîtes houillers situés dans le département du Nord et en Belgique : c'est principalement pour la création du charbonnage de Pommereu, dont un dernier sondage vient de faire rencontrer une veine à 140 mètres, et pour la construction d'un chemin de fer reliant Ancoëlle aux canaux de la Deule que la Société de Don fait appel aux capitaux, lesquels sont garantis, non-seulement par les charbonnages, immeubles, constructions et matériel lui appartenant, mais encore par le remboursement qu'en assure la Caisse Paternelle, au moyen d'un prélèvement fait sur le montant de chacune des obligations souscrites. Faire garantir le capital par une compagnie d'assurances n'est-ce pas là une innovation des plus heureuses, qui enlève aux souscripteurs toute chance de perte ?

Remboursables à 500 francs, les obligations sont émises à 410 fr., dont 60 fr. en souscrivant, 50 fr. au 15 janvier, et 100 fr. de mois en mois, à partir du 15 février. — E. DUTIL. (Correspondance hebdomadaire.)

La souscription aux obligations de La Société houillère de Don

est ouverte chez MM. GAUTIER LAMOTTE, BOUCHER ET C^{ie}, banquiers, 154, rue de Rivoli, à PARIS, lesquels se chargent de l'escompte et de l'encaissement des coupons de toutes valeurs, de la négociation de tous titres français ou étrangers cotés ou non cotés.

Emission pour le compte de sociétés des actions ou obligations nécessaires à leur établissement, — paiement de leurs coupons, — renseignements sur toutes valeurs. (622)

BOURSE DU 12 DÉCEMBRE.

3 p. 6/0 baisse 05 cent. — Ferme à 67 50.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 95 10.

BOURSE DU 13 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 67 45.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 95 20.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 22 décembre 1861, à midi, à Saumur, en l'étude de M^r TOUCHALEAUME, notaire,

UNE PIÈCE DE TERRE,

Nommée la *Pièce du Bois*, située commune de Neuillé, comprise au cadastre, sous les numéros 808, 809, 810, 811, 813, 814 et 815 S. B., contenant 4 hectares 62 ares, joignant MM. Joulain, Renard, Bouju, Lehou, Duperré.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (625)

Etude de M^r LAUMONIER, successeur de M^r DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

UN JARDIN,

Situé à Saumur, rue St Nicolas, 72, appartenant à M. et M^{me} Stelwagen, et contenant environ 130 mètres de superficie.

S'adresser pour tous renseignements à M^r LAUMONIER, notaire.

Etude de M^r LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément :

Une MAISON neuve, ayant façade sur la rue de l'ancienne Gare, avec jardin derrière.

Une MAISON, ayant façade sur la rue Farouelle, avec servitudes, derrière la précédente.

S'adresser audit notaire. (624)

Etude de M^r CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

A la mairie du Coudray-Macouard, Le dimanche 15 décembre 1861, à midi,

UN PRÉ

Contenant 1 hectare 10 ares, situé à la Plancher-de-la-Motte, commune d'Artannes, appartenant à M. Ouvrard, de Paris.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M. DELACOUR-OUVRARD, négociant à Saumur, ou à M^r CLOUARD, notaire. (607)

Etude de M^r LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Préche.

Cette maison comprend :

Au rez-de-chaussée, cour et basse-cour, servitudes, vestibule, cabinet, cuisine et bûcher ;

Au premier étage, salle à manger, office, salon, deux chambres à coucher ;

Et au deuxième étage, trois chambres à coucher avec cabinets ; Greniers au-dessus.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^r LAUMONIER, notaire.

A VENDRE

BONNES BOURRÉES

Avec grosses triques,

A 24 francs le cent.

PERCHES, PAISSEAUX, etc.

S'adresser rue Royale, n° 15.

A CEDER DE SUITE

UNE PETITE AUBERGE

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE,

Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 17 décembre 1861, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée la veuve GUIOMARD, sise à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 11, à la vente publique aux enchères de sept chambres parfaitement garnies, dépendant de la succession de ladite veuve Guiomard-Petitau.

Il sera vendu :

Lits, couettes, oreillers et traversins, édredons, matelas, couvertures, couvre-pieds, rideaux, draps, serviettes, nappes, secrétaires, commodes, flambeaux, glaces, plusieurs belles pendules, tapis, canapés, fauteuils, chaises, guéridons, buffets, bons effets, cheminées prussiennes, batterie de cuisine, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine.

UNE VASTE MAISON PROPRE AU COMMERCE,

Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (583)

A LOUER

Pour Noël 1861,

UNE TRÈS-JOLIE MAISON AVEC JARDIN,

Sise à Saumur, rue du Petit-Mail, n° 5.

S'adresser, à M^{me} DE BAILLOU, même rue, n° 7. (613)

A VENDRE

UNE OU DEUX MAISONS

AU CHOIX,

Situées à Saumur, rue Courcouronne, n° 10 et 12,

ET UNE MACHINE

à broyer le plâtre.

S'adresser à M^r LEROUX, notaire. Toutes facilités pour les paiements. (608)

GLANDS DOUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des Indes. — Pour éviter les contrefaçons, exiger PAQUETS JAUNES, BOUTS VERTS et NOTICE ROSE. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie.

Signés: LECOQ et BARGOIN.

Saumur, imp. de P. GODET.

MAISON

A LOUER PRÉSENTEMENT

Située place de l'Hôtel-de-Ville, n° 20. S'adresser à M. COGNARD, sur les Ponts. (626)

A LOUER DE SUITE MAISON

Avec Écurie et Remise, Située rue des Forges, n° 10. S'adresser à M^r LEROUX, notaire.

SERVICE RÉGULIER

DE PAQUEBOTS A VAPEUR

En correspondance avec le Chemin de fer d'Orléans.

1° Entre LONDRES, ST-NAZAIRE et LA ROCHELLE, direct. Départs de Londres les 5 et 18. Retour de St-Nazaire, via La Rochelle, les 11 et 24 de chaque mois.

2° Entre LIVERPOOL, ST NAZAIRE et LA ROCHELLE, direct; prenant marchandises pour Dublin, Belfast, Cork, Glasgow, Bristol, etc.

Départs de Liverpool les 1^{er} et 15. Retour de St-Nazaire, via La Rochelle, les 6 et 21 de chaque mois.

Les départs de La Rochelle ont lieu deux jours seulement après celui de St-Nazaire. — Transit spécial pour toutes les parties du monde.

S'adresser, pour rapports généraux, à MM. GAMBELL et LE BOUTILLIER, directeurs-armateurs. à LIVERPOOL.

Et pour frets et passages :

A MM. ROBERT HURREL à LONDRES.

AD. MORREAU et LE RAY fils, agents spéciaux des armateurs à NANTES.

ALPH. LANGUET, consignataire à ST-NAZAIRE.

BONNEMORT et BECKER, consignataires à LA ROCHELLE.

Et dans toutes les gares du chemin de fer d'Orléans. (475)

HYGIÈNE DE LA TOILETTE VINAIGRE ANGLAIS

AROMATIQUE ET BALSAMIQUE

Adopté et recommandé par le Conseil de salubrité de Londres

IMPORTATION PRÉPARÉE ET PERFECTIONNÉE PAR CHALMIN, PARFUMEUR

Le VINAIGRE ANGLAIS possède une odeur douce et suave; il est tonique, rafraîchissant et hygiénique; il blanchit et assouplit la peau, lui donne ce velouté et cette fraîcheur que toutes nos dames envient; fait disparaître les rides et les taches de rousseur, et dissipe le feu causé par l'action du rasoir. Enfin, il est antiméphitique, ce qui le rend indispensable aux personnes qui fréquentent les bals, les théâtres, etc., en un mot tous les endroits où l'on respire un air vicié. Cette dernière propriété, que possède le VINAIGRE ANGLAIS, d'être un préservatif contre le méphitisme de l'air et des vapeurs, l'a fait adopter et recommander par le Conseil d'hygiène de Londres.

Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 43 et 45. — Maison à Paris, rue d'Enghien, 24. — EXPORTATION

PRIX EN FRANCE: 1 FR. 50, 3 FR. ET 5 FR. LE FLACON

Dépôts chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Merciers de France et de l'Étranger

A SAUMUR, chez MM. Balzeau et Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BAUGÉ, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur.

ODONTINE ET ELIXIR ODONTALGIQUE

Rue Saint-Honoré, 154, à Paris

Le savant professeur, membre de l'Académie de médecine, qui a composé ces dentifrices, a fait une découverte réellement utile à l'hygiène de la bouche, car l'Odontine et l'Elixir odontalgique BLANCHISSENT LES DENTS (sans en altérer l'émail), ENTRETIENNENT LA PURETÉ DE LA BOUCHE, PRÉVIENNENT ET ARRÊTENT LA CARIE.

DÉPÔT CHEZ LES PRINCIPAUX PARFUMEURS

A Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur.

GUÉRISON

Prompte et certaine des maladies contagieuses par la COPAHINE MÈGE de JOZEAU, ph. r. St-Quentin, 22, Paris, agréable et facile à prendre, en voyageant et en travaillant; prescrite et connue depuis 1840. — Dépôt dans toutes les Pharmacies. — Exiger la marque de fabr.

PLUS DE TACHES

AVEC L'ÉTHÉROLÉINE DE CHALMIN

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même tous les corps gras, taches de peinture, suifs, huiles, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs; même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon: 1 fr. 50 et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Maison à Paris, pour le gros, rue d'Enghien, 24. — Dépôts chez les principaux parfumeurs et merciers.

A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à BAUGÉ, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (88)

SAVON A LA FLEUR D'AMIDON

Ce Savon se recommande particulièrement par ses propriétés onctueuses et rafraîchissantes, ainsi que par la finesse et la distinction de son parfum. Il blanchit et purifie la Peau, et son action est tellement douce, que les Dames et même les Enfants peuvent l'employer, avec toute sécurité, pour la toilette du visage. Il est également précieux pour l'usage de la Barbe, en ce qu'il la pénètre, l'attendrit et facilite l'action du rasoir.

Chez E. COUDRAY, Parfumeur, 13, rue d'Enghien, Paris,

ET DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE ET DE COIFFURE DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER